



le travail en hauteur

Le travail en hauteur peut désigner plusieurs situations de travail résultant de l'emplacement du travail (toitures, passerelles, charpentes, pente, talus...) ou de l'utilisation de certains équipements (échelles, échafaudages, plates-formes de travail). Il est la cause d'un nombre important d'accidents du travail : les chutes de hauteur représentent environ 12 % à 13 % des accidents du travail et 15 % des décès recensés par la Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) pour l'année 2023.

Pour que le travail en hauteur soit exécuté en sécurité, l'employeur doit privilégier la protection collective et la protection individuelle. Le Code du travail a évolué récemment...

OBJECTIFS

- ☑ Connaître les règles de prévention et de conditions de travail
- ☑ Identifier et analyser les risques du travail en hauteur, ou avec harnais
- ☑ Être capable d'alerter et d'apporter les premiers secours en cas d'accident

PROGRAMME

Les textes de loi et décrets en vigueur

Les responsabilités de l'employeur et des employés

Les différents moyens d'élévation ou inclinaison pour le travail en hauteur :

Les échelles, les escabeaux
Le terrain accidenté pour des jardiniers,
Les pentes,
Les échafaudages,
Les plates-formes élévatoires, nacelles...

La conformité des matériels et machines utilisés

Les formations, les autorisations, certificat d'aptitude et autres habilitations nécessaires pour les travaux en hauteur

Les équipements de protection individuels

Système d'arrêt de chute, ligne de vie
Présence d'une tierce personne
Harnais anti-chute, baudriers, longes, cordes pour ligne de vie,

Premiers secours

Protéger et alerter
Bilan d'une personne blessée
Personne inconsciente qui respire ou qui ne respire plus
L'arrêt cardio-pulmonaire

DUREE

1 jour

PUBLIC

Personnels ayant des activités en hauteur ou jardinier avec sol en pente par exemple...

Apporter vos EPI : harnais, casque, gants, chaussures de sécurité

Pré REQUIS

Aucun

PEDAGOGIE

Exposés,
Echanges d'expériences,
Présentation d'affiches, documents, supports...
Remise d'une synthèse pédagogique (livret).
Approche centrée sur les situations concrètes rencontrées par les participants.

SITUATION DE HANDICAP

Prévenez-nous assez tôt de situation de handicap (cognitif, psychologique, moteur, sensoriel...) pour que nous puissions échanger avec le formateur sur vos besoins d'aménagement, de compensation, appuis, ressources, accessibilité...

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera envoyée post formation.

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

TARIFS

Inter-entreprises à Paris, Intra-muros en France entière : Les tarifs sont disponibles en bas de la page internet du dit programme www.cqfd-formation.fr

Vidéo de présentation

